

# Commission locale d'Information de Dampierre-en-Burly

Séance du 6 février 2015

Dampierre-en-Burly

Territoire d'innovation  
[www.loiret.fr](http://www.loiret.fr)



# Ordre du jour

• Bilan d'activité 2014 et perspectives 2015	CNPE
• Cartographie des sols réalisée autour du CNPE de Dampierre-en-Burly en janvier 2000	CNPE CNPE
• Système d'autorisations internes	
• Observations de la CLI sur la demande d'autorisation de forage et pompage (sous réserve)	CLI +CNPE
• Communication : réunion inter-régionale des CLI du bassin de la Loire moyenne sur la thématique « Nucléaire et territoires »	CLI CLI
• Proposition de loi visant à renforcer les conditions d'accès aux installations nucléaires de base (INB)	
• Questions diverses	

# Demande d'autorisation de forage et pompage

## Observations de la CLI

**Préambule** La CLI n'est à ce jour pas saisie officiellement. Elle le sera sur la base du projet de décision de l'ASN et aura 3 mois pour émettre un avis. Le projet d'avis présenté aujourd'hui porte donc sur le dossier présenté par EDF mais ne constitue aucunement un avis définitif.

Situation actuelle avec mise en place de la FARN

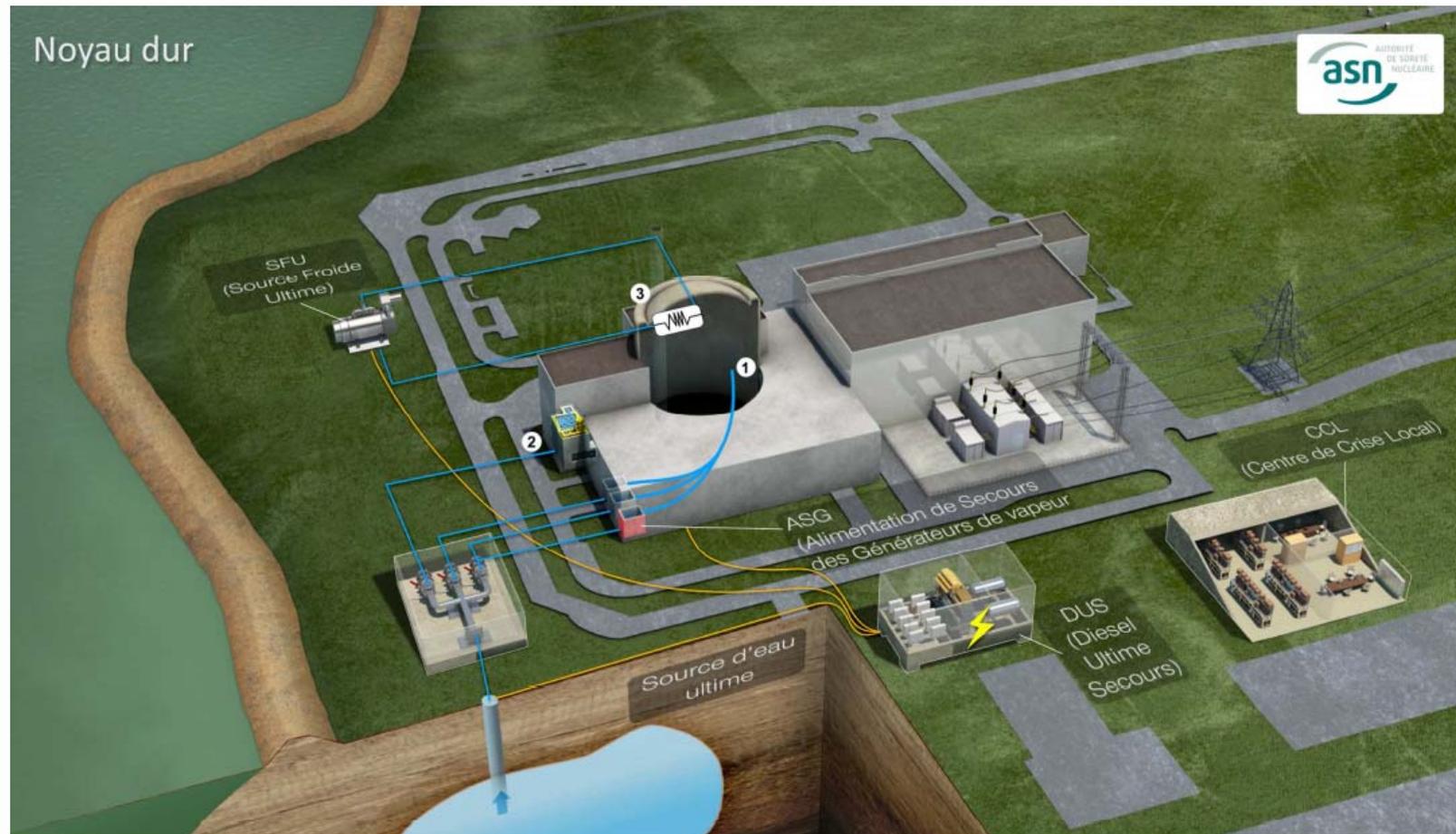


1 : refroidissement du réacteur  
2 : refroidissement de la piscine

Janvier 2014

# Demande d'autorisation de forage et pompage

## Observations de la CLI



- 1 : refroidissement du réacteur
- 2 : refroidissement de la piscine
- 3 : refroidissement du bâtiment réacteur

Janvier 2014

# Demande d'autorisation de forage et pompage

## Observations de la CLI

### Contexte étude

La CLI déplore ne pas avoir été destinataire des éléments de réponse d'EDF aux prescriptions spécifiques à la source froide, qui lui auraient permis de mieux appréhender le dossier ;

Elle observe que la saison de réalisation des essais n'est pas précisée. Il lui semblerait judicieux de faire ces essais dans les conditions enveloppes les plus pénalisantes ;

### Essais de pompage

Le contenu de l'étude d'impact proprement dite est très détaillé et les mesures proposées semblent adaptées ;

# Demande d'autorisation de forage et pompage

## Observations de la CLI

### Exploitation pérenne

- En phase pérenne 8 puits seraient exploités et 90 000 m<sup>3</sup> maxi prélevés annuellement. la CLI estime insuffisants les développements qui conduisent à dire, dans l'addendum, que l'exploitation en phase pérenne n'a pas d'incidence sur la ressource en eau. Elle juge que dès la première demande d'autorisation, ce sont les volumes en phase pérenne qui auraient dus être pris en compte pour élaborer l'étude d'impact.
- L'étude est faite pour des essais ou une exploitation normale, mais pas en situation accidentelle. La CLI s'interroge sur l'éventuelle fragilité du dispositif aux effluents radioactifs qui seront rejetés par la centrale en cas de situation accidentelle ;
- L'apport d'un débit de 75 m<sup>3</sup>/h sera-t-il suffisant pour compenser le débit maximal instantané de 12,3 m<sup>3</sup>/s, à pleine puissance, soit 590 fois moins ? Certes les réacteurs seront à l'arrêt et seuls le cœur à l'arrêt, les piscines de désactivation et certaines installations importantes devront être refroidis, mais la question mérite d'être posée : l'étude des besoins d'apports en débit instantané pour une situation de longue durée a-t-elle été réalisée ?
- L'estimation du volume nécessaire pour un refroidissement complet du cœur, des piscines et des installations a-t-elle été faite selon différents scénarios de durées d'accident ? Si oui le volume disponible dans la nappe alluviale sera-t-il suffisant ?

# Demande d'autorisation de forage et pompage

## Observations de la CLI

### Exploitation pérenne (suite)

Des dispositifs de by-pass et d'injection de l'eau de secours ultime ont-ils été prescrits et quelle est leur échéance ?

- la CLI S'interroge sur le devenir des eaux d'appoint en situation accidentelle, susceptibles d'être contaminées.
- Par sécurisation, la construction de deux puits de pompage dans la nappe de craie, en sus des puits de pompage dans la nappe alluviale, afin d'assurer un approvisionnement suffisant, en cas d'absence de séisme, ne serait-elle pas utile ?

# Nucléaire et territoires

## Un événement régional inter-CLI

### **Une conférence-débat régionale inter-CLI dans le bassin de la Loire moyenne (de Belleville à Chinon)**

Sur le modèle de celle organisée le 10 octobre 2014 à Valence

Une occasion qui pourrait renforcer la coopération et le dynamisme des CLI ;

*Partenariat de base* : Département(s) + ASN + IRSN + EDF

*Invités* : représentants institutionnels, élus locaux et associations, exploitants nucléaires, presse, agence de l'eau, ARS, protection civile, etc.

*Les 5 tables rondes de Valence* :

- le contrôle continu des installations nucléaires
- la réévaluation de sûreté en France, à la lumière du retour d'expérience de Fukushima
- le nucléaire et l'environnement
- la gestion de crise
- l'information du public et la culture du risque.

Pour finaliser le projet, il convient d'acter le principe et de définir : le lieu, la date, le contenu, l'organisation, les moyens à mettre en œuvre.